

Arrêté n° du

**OBJET :** Mise en demeure de procéder à l'enlèvement d'un dépôt sauvage de déchets  
(Nom de l'intéressé), (Nom de la Commune)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE**

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L 541-1, L541-2 et L541-3;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L2212-2;

Vu le règlement sanitaire départemental;

Considérant que le dépôt sauvage de déchets constaté sur le terrain cadastré n°. , propriété de M. ....et (le cas échéant).....effectué par .....est irrégulier au regard de la réglementation;

Considérant que ce dépôt est susceptible de constituer un danger ou des inconvénients, pour la sécurité, et la salubrité publique et pour l'environnement;

Considérant qu'il convient , en application de l'article L541-3 du Code de l'environnement, de mettre M. ....en demeure d'assurer les travaux nécessaires pour respecter les dispositions de l'article L541-2 susvisé;

**ARRETE**

**Article 1 :** M. (nom de la personne), demeurant (adresse de l'intéressé), est mis en demeure de faire procéder à l'enlèvement du dépôt sauvage de déchets existant sur un terrain dont il est propriétaire (si tel est le cas), situé au lieu-dit.....(adresse) sur la commune de ...., et de remettre le site en état avant le (date : celle-ci est fixée en fonction de la gravité des nuisances à faire cesser).

**Article2 :** Les travaux nécessaires pour satisfaire aux dispositions de l'article 1 ci-dessus sont à la charge de M. ....

**Article 3 :** Faute pour M. .... de se conformer aux dispositions de la présente mise en demeure, il sera, indépendamment des sanctions pénales encourues, fait application des sanctions prévues à l'article L541-3 du code de l'environnement relatif à l'élimination des déchets. Ainsi ,

?? soit il sera procédé à l'exécution d'office des travaux d'élimination de ce dépôt aux frais du responsable du dépôt ou à défaut du propriétaire,

?? soit le responsable du dépôt ou le propriétaire sera obligé de consigner entre les mains d'un comptable public une somme répondant du montant des travaux à réaliser, laquelle sera restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux à réaliser.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou d'un recours hiérarchique auprès du Préfet. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (L'absence de réponse au terme des deux mois vaut rejet implicite.)

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera notifiée à M. ....par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis en main propre contre décharge par les soins du maire. Une ampliation sera également adressée au Préfet et au Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de La Sarthe (ou à M. le directeur départemental de la sécurité publique).

Le Maire